



# Paroisse de Courthézon

*Homélie du dimanche 3 décembre 2023*

Pour moi, bientôt, une page majeure de ma vie va se tourner. Cela ne sera pas à proprement parler la retraite, mais ne plus avoir une charge pastorale est pour un prêtre un moment décisif. Mais, si un prêtre cesse d'exercer son ministère, une Paroisse ne s'arrête jamais. Quand il y a une fin suit un commencement ! C'est dans cette perspective que hier nous avons eu notre assemblée paroissiale : un moment de fraternité, de vraie fraternité. Ce matin, je voudrais, pour ainsi dire en symétrie à ce que nous avons dit de la communauté paroissiale, parler du prêtre, du « pasteur » qu'est le curé. Quand il s'agit du ministère du prêtre, on distingue trois « fonctions », qui sont aussi des obligations. On dit en latin, les « munera », « munus » au singulier. La première est le « munus docendi », la fonction d'enseignement. Il s'agit, d'abord, de l'annonce de la foi à tous, de l'évangélisation. C'est la tâche première du prêtre. Ce doit être pour lui un souci constant. C'est un souci personnel, mais il a, aussi, le souci que toute la communauté et chacun de ses membres soient porteurs de l'évangile, qu'on annonce à ceux qui l'ignore que le salut est venu en Jésus, que sa Résurrection bouleverse la vie des hommes. En fait, c'est la raison d'être de l'Eglise.

A cette « annonce », qui est première et fondamentale, on dit « kérygme », en grec, est associée l'enseignement qui approfondit la connaissance de la foi de ceux qui constituent l'Eglise. On parle, alors, de la « catéchèse ». Car, il n'y a pas seulement la catéchèse faite aux enfants. Il y a, de manière essentielle, la catéchèse aux fidèles, adultes.

Le prêtre est essentiellement un « animateur spirituel ». Il a l'obligation de nourrir la foi de son peuple. Il doit s'efforcer d'enrichir et de conforter la foi de tous. Car, la vie chrétienne c'est vivre du Christ ! Pour réaliser cela, il faut en faire l'effort. Car, cela ne va pas de soi, n'est pas immédiatement donné. Et cela n'est pas, non plus, immédiatement reçu. On n'est pas toujours prêt à faire l'effort d'apprendre. Apprendre, en effet, exige, toujours, un effort. Il ne suffit pas d'entendre ce qui est dit, il faut assimiler et donc reprendre par soi-même le propos entendu. Depuis la fin du printemps, nous avons fait l'effort de mieux connaître les textes de saint Paul, proposés par la liturgie. En « seconde lecture », Paul est en effet celui qui est le plus lu des auteurs du Nouveau Testament, mais c'est un auteur difficile et, très généralement, quand on le lit, cela passe au-dessus des têtes ou, si l'on prend une autre comparaison, cela glisse comme l'eau sur les plumes du canard. Pour entrer dans le texte de Paul, il convient d'en connaître le contexte. Car ces textes ne sont pas tombés du ciel, ils sont nés de circonstances bien précises. Et c'est, en particulier, sur ce point que je vous ai proposé l'effort d'assimilation. Mais, je le sais, pour beaucoup d'entre vous, cela ne va pas de soi. On n'est pas habitué à ce genre d'exercice et spontanément on n'en voit pas l'intérêt. Et, pourtant, parce que vous aurez assimilé comment ces textes sont nés, vous découvrirez leur pertinence, qu'ils peuvent nous parler aujourd'hui et, donc, être véritablement « parole de Dieu » pour nous. Mais, encore une fois, cela exige un effort, cela passe par le dépassement de l'inertie qui spontanément nous habite. Et c'est pourquoi je vous propose de vérifier si vous avez assimilé cet enseignement. Posez des questions et tâchez d'y répondre.

Il y a, donc, pour le prêtre, d'abord, le « munus docendi ». La deuxième fonction est le « munus sanctificandi ». Le prêtre célèbre les sacrements. Il préside l'Eucharistie. Il guide la prière. En fait, la liturgie dominicale est le grand moment de la vie communautaire. Ici, à Courthézon, c'est une réalité qui frappe les gens qui viennent de l'extérieur. C'est un grand trésor à préserver et à renforcer. Il faudrait en parler longtemps. Mais, je souligne l'importance des petits billets que

l'on prend à la sortie de la messe. C'est extrêmement significatif. On pioche un nom. On ne choisit pas ! Et l'on prie pour la personne. La prière est, avant tout, un acte de bienveillance. Il se peut que je connaisse très bien la personne ou très peu ou même pas du tout, mais le fait que je prie pour une personne de la communauté a un impact pour elle et pour la réalité spirituelle qui nous met en communion les uns avec les autres. Je vous cite un passage de saint Augustin. C'est à la fin de la célébration. Il dit à l'assemblée : « Je vais déposer le livre, vous allez partir et chacun de vous rentrera chez soi. Il nous a été bon de communier dans la lumière, il nous a été bon de nous réjouir, il nous a été bon d'être dans l'allégresse. Mais en nous éloignant les uns des autres, ne nous éloignons pas de lui ! » Oui, frères et sœurs, parce que nous sommes unis à lui nous sommes unis entre chacune de nos célébrations. Elles sont le temps fort, mais l'entre deux n'est pas vide !

La troisième fonction est le « *munus gubernandi* », la fonction de gouvernance. Le prêtre est le « pasteur » qui guide le troupeau. Nous sommes à une étape de la vie ecclésiale où la fonction pastorale du prêtre dans sa collaboration avec les fidèles a besoin d'être redéfinie et précisée. Si l'on parle de troupeau et de brebis, cela ne veut pas dire que les fidèles n'ont que le droit d'obéir ! Ils sont, fondamentalement, des baptisés. Et dans le baptême, on est fait « prêtre, prophète et roi », ce qui correspond exactement aux trois « *munera* » de la sanctification, de l'enseignement et de la gouvernance.

Quand je suis devenu curé pour la première fois, c'était pour Piolenc, Sérignan et Uchaux, j'ai été effrayé. J'ai découvert, en effet, que les pouvoirs du curé dans une Paroisse sont sans limites. Certes, il ne peut pas tout, mais il décide de tout. J'ai proposé à l'évêque de faire faire l'exercice suivant à tous les curés. On dessine trois colonnes. Première colonne, ce que je décide tout seul. Deuxième colonne, ce que je décide avec d'autres. Troisième colonne, ce qui se décide sans moi. Bien sûr je l'ai fait pour moi. Le résultat n'est pas complètement satisfaisant. Cependant, je me suis réjoui que la troisième colonne, ce qui se décide sans moi, est assez remplie. Je ne choisis pas les chants de la messe, je n'organise pas la catéchèse, tout ce qui est finances et immobilier est très largement pris en charge par le conseil économique. Et, récemment bien des choses se sont décidées à votre initiative : la chorale, l'écran pour projeter les chants, la chapelle pour les enfants ... Il y a eu aussi la création de l'association de l'orgue. Et par ailleurs il y a une forte collaboration avec le Conseil pastoral. Déjà, on peut dire que la communauté paroissiale de Courthézon s'assume. Cependant, il faudra mieux s'organiser, plus structurer si on veut que cela se pérennise. Rappelez-vous ! Il n'y a pas longtemps nous avons entendu les paroles de Jésus : « N'appellez personne *père*, vous n'avez qu'un seul Père, qui est aux cieux. » Certes, ce n'est sans doute pas à prendre au pied de la lettre. Mais, l'affirmation qui suit : « Vous êtes tous frères » est capitale. Ce n'est pas un simple constat, c'est un commandement, une obligation incontournable et qui est essentielle. Amen.